

Motion « AED »

Le ministère de l'Éducation nationale entend supprimer 2 000 postes d'assistants d'éducation à la rentrée 2013.

Dans un premier temps cette décision surprend car elle va à l'encontre de la volonté affichée de rompre avec la logique précédente de réduction des moyens humains en relançant les recrutements.

Dans un second temps elle inquiète, ne serait-ce que parce sa déclinaison départementale d'ores et déjà chiffrée à 12 postes d'AED en moins dans la Sarthe.

Ces postes étant généralement attribués sous forme de mi-temps, ce sont environ vingt personnes physiques qui manqueront pour assurer l'encadrement des élèves.

Le collège/ le lycée... paiera son tribut à cette mesure d'austérité en rendant... demi poste d'AED Avec moins d'encadrement, nous nous dirigeons assurément vers une dégradation des conditions d'études, de travail et de sécurité.

Par cette motion nous, membre du Conseil d'administration du collège/lycée..., demandons au Directeur académique des services de l'éducation nationale de renoncer à cette mesure qui augmenterait les difficultés quotidiennes dans notre établissement.